

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

Amédée Marsau éer L'Assomption

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
Emaprons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE

Revue de la semaine : Le crucifix outragé à l'église de Genazzano, à Rome.—Retraite à Ste-Anne de la Pocatière, sous la direction du Révérend Père Resther, de la Société de Jésus.—Discours prononcé par le président du Conseil d'agriculture de la Province de Québec, L. H. Massue, écrivain, au banquet donné à Montréal à MM. les délégués français du Crédit foncier.—Compte-rendu des délibérations de l'assemblée annuelle du Conseil d'agriculture de la Province de Québec; L. H. Massue, écrivain, a été élu président du Conseil d'agriculture, et l'Hon. M. J. Gaudet vice-président.

Causerie Agricole : Principes nutritifs de la plante (Suite): De l'action des stimulants sur la végétation; de l'action de la lumière dans la végétation; de l'action simple ou mixte de plusieurs autres corps dans la végétation.

Sujets divers : Culture du topinambour et de la betterave à sucre.—Du poulailler; accessoires nécessaires au poulailler.—Des terres incultes; quand convient-il de les mettre en état de culture?—Apiculture: blanchissage de la cire.

Choses et autres : L'exportation du seigle en Europe.—Fromageries à St-Hugues (comté de Bagot), à St-Joseph de la Beauce et à St-Isidore (comté Dorchester); projet d'établissement de fromageries à Montmagny et au Cap St-Ignace.

Recette : Manière de fumer les jambons, le lard et le bœuf.

A nos abonnés retardataires.—Malheureusement nous n'avons pas à nous féliciter de l'empressement que nos abonnés retardataires apportent au paiement de ce qu'ils nous doivent, puisque dans l'espace de 15 jours nous n'avons reçu que \$10. Nous espérons que d'ici à la fin du mois nos abonnés s'empresseront d'acquitter leurs arrérages d'abonnement.—De grâce, que l'on fasse la part de ce qui est dû à la Gazette des Campagnes.

PRIERE A NOS ABONNÉS RETARDATAIRES DE PAYER AU PLUS TOT.

REVUE DE LA SEMAINE

Le crucifix outragé.—Nous extrayons ce qui suit d'une lettre du correspondant à Rome de l'Abelle, du Séminaire de Québec. Le correspondant rend compte d'une visite qu'il a faite, avec ses compagnons d'études du collège de la Propagande, à l'église de Genazzano :

" Il y a dans cette église un crucifix outragé. C'est une fresque qui est vénérée avec beaucoup de dévotion à cause du miracle qui s'est opéré à son sujet.

" Les armées pontificales campaient dans ce village, lorsqu'un soldat, ivre et furieux à la suite de pertes considérables au jeu, entra en blasphémant dans l'église, se dirige vers le crucifix, brandissant son épée et le frappe de trois coups, l'un à la tête, l'autre à la poitrine et l'autre aux jambes. Mais alors, ô merveille! le sang s'échappe de ces trois blessures, comme si ce misérable eût frappé le corps même de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur le calvaire.

" A ce spectacle, le sacrilège laisse tomber son épée et s'enfuit. Mais ses compagnons, témoins du crime, le poursuivent et, dans leur indignation, le mènent à mort sur le champ.

" On nous a montré l'épée, qui est recourbée en trois, en mémoire des trois coups portés contre la sainte image; on a eu beau chercher à la redresser, elle a toujours repris la même courbure, contrairement à toutes les lois de la physique. Quant à la sainte image elle-même, elle porte les traces de l'action sacrilège, et on voit encore les taches du sang qui s'est échappé des blessures."

Une retraite a été ouverte dimanche dernier à l'église de Ste Anne de la Pocatière, par le Révérend Père Resther, de la Société de Jésus, et devra se terminer par une communion générale de tous les paroissiens, mardi prochain.

Le Révd Père Resther a mis cette retraite sous la protection du Sacré-Cœur de Jésus, dont il porte avec